



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E118051

VALABLE JUSQU'AU 17/12/2023

ÉDITÉ LE 06/07/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 23/08/1999

Forme juridique : EI

Capital : 0

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC COUTANCES 1999A00142

Siret : 423 998 392 00017

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 3066710

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 150020066 Q 001

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 150020066 Q 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2021

Raison sociale : JOSSET

46 LE BOURG
50500 BAUPTE

Téléphone : 02 33 42 10 68

Portable :

Site Internet :

E-mail : herve.josset@wanadoo.fr

Responsabilité légale :

JOSSET HERVE CHEF D'ENTREPRISE

Fax :

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	17/11/2022
5222 PROB	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	04/07/2023
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² Mention RGE	17/11/2022
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Chauffagiste, Électricien, Plombier)	17/11/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chaudière bois	04/07/2023
o Poêle ou insert bois	04/07/2023
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE CAEN
ZONE OBJECT'IFS SUD
151, RUE PAUL BOUCHEROT
B.P. 4
14123 IFS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.